



Foire aux questions

Constitution de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest

Pourquoi cette transformation?

Le système des services de santé et des services sociaux actuel compte huit administrations différentes qui travaillent en vase clos. Il s'est avéré que cette multiplicité de structures nuisait à l'innovation, à l'amélioration des soins aux patients et à l'efficacité en général. Compte tenu du personnel, des technologies et des ressources dont nous disposons, nous devrions pouvoir offrir de meilleurs soins aux Ténéois. Nous avons donc décidé de moderniser notre système pour optimiser notre potentiel.

Quels sont les buts de la transformation?

La transformation vise à éliminer les difficultés qui peuvent se présenter lorsque les soins sont offerts dans différentes administrations. Pour mieux répondre aux besoins de nos citoyens, nous allons donc :

- améliorer la coordination des services;
- favoriser la participation des collectivités et des régions à la réalisation des programmes territoriaux;
- maximiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières;
- adapter davantage notre système aux besoins des Ténéois;
- bonifier les soins de première ligne et les services communautaires offerts aux clients et aux patients.

L'atteinte de ces objectifs entraînera de meilleurs résultats pour les Ténéois ainsi qu'une responsabilisation accrue du personnel concerné pour le rendement de notre système.

À quoi ressemblera la transformation? Quelle sera la structure du nouveau système?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux continuera d'assumer ses responsabilités ministérielles d'élaboration de cadres stratégiques et de normes, de planification stratégique et opérationnelle, d'allocation des ressources et de surveillance.

L'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (l'Administration territoriale) devra gérer la planification et la réalisation des programmes de santé et de services sociaux sur l'ensemble du territoire, ainsi que le fonctionnement des établissements territoriaux. L'Administration sera responsable, entre autres, d'orienter les services cliniques et professionnels et d'encadrer le travail des médecins.



Transformation du système des services de santé et des services sociaux des TNO

Les conseils régionaux du mieux-être (CRME) représenteront les régions de Hay River, de Fort Smith, du Sahtu, du Dehcho, de Beaufort-Delta et de Yellowknife. Composés chacun de sept membres, les CRME auront pour mission de guider l'Administration territoriale et d'y faire entendre la voix de leur région.

Le président de chacun des conseils régionaux du mieux-être sera membre du Conseil de leadership des services de santé et des services sociaux des TNO, au même titre que le président de l'Agence de services communautaires tlicho. Ces personnes composeront également le conseil d'administration de l'Administration territoriale, auquel s'ajoutera un président nommé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Quand ces changements entreront-ils en vigueur?

L'Administration territoriale sera mise en place le 1^{er} août 2016. Cette première étape réalisée, les autres changements pourront ensuite être effectués graduellement.

Quelles répercussions ces changements auront-ils sur la prestation des soins et des services sociaux?

Tout d'abord, précisons que l'accès des Tenois aux soins de santé et aux services sociaux ne sera pas affecté; les citoyens continueront de recevoir des soins de première qualité après le 1^{er} août.

Au fur et à mesure que les changements seront apportés, les soins et les services devraient être plus accessibles, plus uniformes et plus appropriés aux besoins des personnes concernées.

Qu'arrivera-t-il avec l'Agence de services communautaires tlicho et l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River?

L'Agence de services communautaires tlicho (ASCT) conservera son statut de conseil d'administration en vertu de *Loi sur l'assurance-hospitalisation et l'administration des services de santé et des services sociaux*. La mise en place de la nouvelle structure respectera les dispositions qui ont présidé à la création de l'ASCT dans le cadre de l'Entente sur l'autonomie gouvernementale de la collectivité tlicho.

Le statut des employés de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River (ASSSHR) restera inchangé jusqu'à l'aboutissement des négociations visant leur transfert vers la fonction publique. La nouvelle entité continuera de travailler en collaboration avec l'ASCT et l'ASSSHR.

Ces changements ont-ils pour but de réaliser des économies?

Non. Nous ferons tout notre possible pour conserver un effectif comparable dans chacune des régions. Toutefois, certaines fonctions pourraient être appelées à changer.

L'objectif de rendre le système plus efficace revient à augmenter la viabilité de ce dernier et à améliorer notre capacité à assumer l'augmentation de la demande comme la hausse des frais.